
CLASSE HORAIRES AMÉNAGÉES

PRISE EN CHARGE DÈS LA SORTIE DES COURS PAR LES ÉDUCATEURS RESPONSABLES
DIRECTEMENT AU LYCÉE JEAN MICHEL



RYTHME HEBDOMADAIRE DE 2 SÉANCES LES MARDIS ET JEUDIS.
UN GROUPE D'UNE VINGTAINÉ DE JOUEURS RÉPARTIS SUR LES TROIS ANNÉES D'ÉTUDES

MISE EN PLACE DE CYCLES DE DÉVELOPPEMENT SPÉCIFIQUES (MUSCULATION,
PISTE, POSTES, ANALYSE VIDÉO)



POSSIBILITÉ POUR LES ÉLÈVES À L'INTERNAT DE BÉNÉFICIER D'UNE NAVETTE RETOUR
AU LYCÉE JEAN MICHEL DÈS LA FIN DE SÉANCE

SUIVI DU DOUBLE CURSUS SCOLAIRE ET SPORTIF AVEC LES DIFFÉRENTS
RESPONSABLES AU LYCÉE ET AU SEIN DU RC LONS

